

Archives départementales du Morbihan

**Archives du prieuré de
Saint-Nicolas de Taupont**

1541-1774

Répertoire numérique détaillé de la sous-série 14 H

14 H 1-3

Inconnu

(repris par Hélène Le Bot et Maud Sallansonnet, sous la direction de
Madeline Hautefeuille)

**Vannes
2009**

Archives départementales du Morbihan

Identification

Référence de l'inventaire	FRAD056_00000014H
Intitulé	Archives du prieuré de Saint-Nicolas de Taupont
Cotes extrêmes	14 H 1-3
Dates extrêmes	1541-1774
Niveau de description	Fonds
Nombre d'éléments	1 carton (3 articles) ; 0,12 m.l.

Contexte

Nom du producteur Prieuré de Saint-Nicolas de Taupont

Présentation du producteur

Fonctionnement

C'est aux environs du XI^e siècle que la paroisse de Taupont¹ est donnée à l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys. À l'origine, le prieur qui y est envoyé occupe les fonctions de recteur de la paroisse. Il reçoit la dîme en retour du service à la population.

Par la suite, les religieux retournent à l'abbaye. L'abbé et le couvent conservent tout de même la maison et la chapelle du prieuré avec la dîme de la paroisse. Un chapelain est alors chargé de la responsabilité spirituelle de la paroisse en échange d'une rente.

Plus tard, le droit de présentation n'appartient plus à l'abbaye. Le prieuré tombe en commende et est souvent confié à des prêtres séculiers. Le titulaire de la paroisse, quant à lui, est nommé directement par le pape ou par l'évêque.

Droits et biens

Il est possible de se faire une idée de ce que pouvait posséder le prieuré grâce à une transaction de 1257. À l'initiative du duc de Bretagne, Jean I^{er}, l'abbaye cède tous ses droits sur le moulin à tan, le moulin à blé et le moulin neuf, toutes les terres et les prairies occupées par l'étang de Ploërmel et sept arpents de terre au col de Rochedieu, contre une rente annuelle de douze livres monnaie sur la recette d'Auray.

¹ La paroisse de Taupont appartient au diocèse de Saint-Malo, à l'archidiaconé de Porhoët, au doyenné de Lanouée, et à la sénéchaussée de Ploërmel.

Le prieuré possède en outre une maison prieurale avec sa dépendance et son jardin et la chapelle Saint-Michel à Ploërmel.

En tant que seigneurie il a le droit de basse-justice, un droit de pêche en cinq endroits de l'étang du Duc et le droit de mouture franche aux grands moulins. Ses revenus principaux proviennent des dîmes prélevées sur des propriétés à Taupont et à Ploërmel. En retour, le prieur doit payer au recteur une pension. Il doit également des messes chantées aux principales fêtes de l'année et des messes basses plusieurs fois par semaine.

La suppression des dîmes, principal revenu du prieuré, a donc pour conséquence la vente du droit de pêche en 1791 et la cession en 1799 de la maison prieurale ainsi que de ses dépendances. De plus la chapelle Saint-Michel est annexée au presbytère de Ploërmel.

Contenu et structure

Présentation du contenu

Ce fonds permet avant tout de cerner le temporel du prieuré. De fait, une grande partie des documents concerne les biens et revenus du prieuré. La majorité d'entre eux sont des contrats de vente et d'échange passés entre particuliers sous la juridiction du prieuré entre 1583 et 1748 ; quelques documents concernent l'affermage du prieuré au XVIII^e siècle. Les pièces de procédure sont relativement nombreuses pour une affaire de paiement de dîmes entre 1652 et 1654. Les autres affaires pour défaut d'aveu et de déclaration, la perception des rentes ou celle des revenus du bénéfice ont laissé moins de traces.

L'autre grande partie touche les prieurs, leur nomination, les procureurs qu'ils ont pu nommer et leurs déclarations d'absence pour la fin du XVI^e siècle et une partie du XVIII^e. On retrouve des témoignages des relations entre le prieuré et le clergé séculier local dans diverses pièces de procédures ; le prieuré y est opposé au vicaire et au recteur de Taupont ainsi qu'au recteur de Ploërmel.

Quatre documents n'ont pas de rapport apparent avec le fonds d'archives du prieuré. Ils semblent avoir été utilisés comme chemises pour rassembler les archives. Il s'agit de quittances du début du XVIII^e siècle pour le paiement de décimes et du don gratuit au diocèse de Vannes ; elles sont adressées à l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys et au prieuré de Bourgerel.

Mode de classement

Le fonds a été classé en trois articles autour du fonctionnement du prieuré, et des biens et revenus de celui-ci ; les documents ne semblant pas avoir de rapport avec le fonds ont été évidemment mis à part et constituent un article. Dans le premier article, des dossiers personnels ont été constitués pour

rassembler les documents touchant les prieurs ; les relations entre le prieuré et le clergé séculier local suivent. Quand cela a été possible, les pièces de procédure concernant une même affaire ou un même type d'affaire ont été rassemblées. En ce qui concerne les contrats de vente et d'échange, le choix a été fait, après vérification, de les garder ensemble dans l'ordre chronologique. Ils constituent une sous-partie « gestion des biens » avec ce qui touche l'affermage.

Les documents ne concernant pas le fonds ont seulement été classés par ordre chronologique.

Conditions d'accès et d'utilisation

Présentation de l'I.R.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU MORBIHAN, *État sommaire de la série H (clergé régulier)*, Vannes, s. d.

LE BOT (Hélène), SALLANSONNET (Maud), *Répertoire numérique détaillé de la sous-série 14 H*, Vannes, Archives départementales du Morbihan, 2009.

Sources complémentaires

Détenteurs copies

Le bail à ferme de 1767 entre le prieuré et Jacques Surel a été transcrit par Joseph-Marie Le Mené dans son ouvrage *Abbayes et prieurés du diocèse de Vannes* (Vannes, 1902, p. 369).

Sources internes au service

4 H : fonds de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys

Q 180 (folio 109) et Q 223 (folio 274) : ventes de biens nationaux.

Sources externes au service

Archives de l'évêché de Vannes.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, registres d'insinuations ecclésiastiques du diocèse de Saint-Malo [1 G 105 à 162].

Archives départementales de Loire Atlantique, aveux rendus à la Chambre des Comptes de Bretagne concernant l'abbaye de Rillé [B 813].

Bibliographie

GILLES (Paul), *Au pays de Ploërmel : Taupont. Des événements, des personnes, un patrimoine*, Vannes, Paul Gilles, 2003.

Des prieurés de Saint-Nicolas de Montfort, Notre-Dame de Taupont (fol. 243) et autres bénéfices bretons [BNF, Ve Colbert 214].

LE MENE (Joseph-Marie), *Abbayes et prieurés du diocèse de Vannes*, Vannes, imprimerie Galles, 1902, p. 366-371.

LE MENE (Joseph-Marie), *Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du*

diocèse de Vannes, Vannes, imprimerie Galles, volume 2, 1896, p. 503-506.

THOMAS-LACROIX (Pierre), *Paroisses morbihannaises relevant de l'ancien évêché de Saint-Malo : relevé des mentions qui les concernent dans les registres des insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Saint-Malo existant aux Archives d'Ille-et-Vilaine*, 1950. [BNF, Fr 16822].

Contrôle de la description

Notes de l'archiviste

Rédacteur de la description :

Hélène Le Bot (supervisée par Maud Sallansonnet, sous la direction de Madeline Hautefeuille).

Indexation

Matières (th)

prieuré / Église / clergé régulier / bénédictin

Géographique

Taupont (Morbihan, France) / Saint-Nicolas, prieuré de (Taupont, Morbihan, France) / Saint-Golven, prieuré de

Organisme

Prieuré de Saint-Nicolas de Taupont / Prieuré de Saint-Nicolas (Taupont, Morbihan, France) / Prieuré de Saint-Golven

- 14 H 1** Fonctionnement de l'institution. – Prieurs, Pierre de Moaire (1541) ; Grégoire Bréhault (1583-1585) ; François de Cheverne (1594) ; Charles Rabache (1717-1738) ; André-Joseph Ansart (1762-1763). Relations avec le clergé séculier local (1653- 1766).
1541-1766
- 14 H 2** Biens et revenus. – Procédures, défaut d'aveu et de déclaration (1648-1649) ; perception des rentes (1654, 1690) ; perception des revenus du bénéfice (1572) ; perception des dîmes (1650-1655). Gestion des biens (1583-1774).
1572-1774
- 14 H 3** Documents sans rapport apparent avec le fonds. – Paiement au diocèse de Vannes des décimes et don gratuit : quittances pour l'infirmerie et la chambrière de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys (1716), quittance pour le prieuré de Bourgerel (1718), quittance à l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys (1719).
1716-1719

Index

- Abbaye (Saint-Gildas-de-Rhuys, Morbihan, France) : 3
Abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys : voir « Abbaye (Saint-Gildas-de-Rhuys, Morbihan, France) »
ANSART, André-Joseph (prieur du prieuré de Taupont) : 1
aveu : 2
BREHAULT, Grégoire (prieur du prieuré de Taupont) : 1
CHEVERNE, François de (prieur du prieuré de Taupont) : 1
clergé séculier : 1
décime : 3
dîme : 2
Évêché (Vannes, Morbihan, France) : 3
MOAIRE, Pierre de (prieur du prieuré de Taupont) : 1
MOAYRE, Pierre de : voir « MOAIRE, Pierre de (prieur du prieuré de Taupont) »
prieur : 1
Prieuré de Saint-Gildas (Bourgerel, Noyal-Muzillac, Morbihan, France) : 3
Prieuré de Saint-Gildas de Bourgerel : voir « Prieuré de Saint-Gildas (Bourgerel, Noyal-Muzillac, Morbihan, France) »
procès : 2
quittance : 3
RABACHE, Charles (prieur du prieuré de Taupont) : 1
rente : 2

Table de concordance

Anciennes cotes	Nouvelles cotes
14 H 1	14 H 1
14 H 1	14 H 2
14 H 1	14 H 3

Table de concordance inverse

Nouvelles cotes	Anciennes cotes
14 H 1	14 H 1
14 H 2	14 H 1
14 H 3	14 H 1

Archives départementales du Morbihan